

Allocution de l'ambassadeur Mason devant la Première Commission

La Première Commission de la 44^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies a commencé ses délibérations à New York le 16 octobre 1989. L'ordre du jour de la Première Commission, qui traite des affaires de politique et de sécurité, renferme toute la gamme des questions touchant au contrôle des armements et au désarmement. La Commission prépare des recommandations et des projets de résolution soumis à l'Assemblée générale, qui se prononce à majorité des votes. On trouvera ci-après la déclaration de l'ambassadeur canadien au désarmement, Mme Peggy Mason, devant la Première Commission, le 20 octobre 1989.

Il y a un an, dans l'allocution qu'il prononçait devant la Première Commission, l'ambassadeur du Canada, M. Yves Fortier, parlait de l'espoir qui régnait au sein de la Première Commission ainsi que de l'Assemblée générale. Cet espoir était le résultat d'un assainissement remarquable des relations entre les deux premières puissances militaires, des progrès concrets — si lents et difficiles fussent-ils — enregistrés dans les négociations sur les accords de limitation des armements et de l'amélioration de la situation en ce qui concerne les conflits régionaux.

Aujourd'hui, lorsque nous jetons un regard vers le passé et les événements qui ont eu lieu depuis un an, nous pouvons à plus forte raison continuer à entretenir les attentes et les souhaits qui procèdent de l'espoir. Les progrès se poursuivent sur de nombreux fronts : dans la résolution des conflits régionaux en Afrique australe, en Indochine et en Amérique centrale; dans le climat général des relations Est-Ouest et surtout dans la maîtrise des armements et le désarmement, qui intéressent plus particulièrement la Première Commission et où les progrès sont à la fois cause et effet de l'assainissement des relations Est-Ouest.

Qui aurait pu prédire il y a quelques années seulement que les États membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie allaient s'asseoir autour de la même table en mars de cette année pour entamer une nouvelle série de négociations visant à améliorer la stabilité aux niveaux inférieurs des forces conventionnelles en Europe et embrassant l'Europe entière, de

l'Atlantique à l'Oural? Et que les chances d'un aboutissement favorable de ces négociations au cours de l'année à venir étaient excellentes? Qui aurait pu prédire, à l'époque sombre et apparemment si lointaine de la Conférence de Stockholm, que les 35 États membres de la CSCE allaient entamer bientôt une deuxième série de négociations sur des mesures de confiance et de sécurité qui vont encore plus loin que celles que l'on a fini par adopter à Stockholm et que l'on applique encore aujourd'hui avec tant de succès. Ces deux séries de négociations entamées à Vienne pourraient être la source d'une transformation remarquable, positive et — nous l'espérons — durable des relations qu'entretiennent l'Est et l'Ouest en matière de sécurité.

En ce qui concerne les armes nucléaires, les États-Unis et l'Union soviétique continuent à faire d'importants progrès. Le Canada a été particulièrement encouragé par l'évolution constatée le mois dernier vers le découplage de la recherche sur la défense stratégique et de l'adoption de mesures de limitation des armes nucléaires stratégiques. Le Canada se réjouit également des progrès que font les deux pays vers la ratification du Traité sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires et du Traité sur les explosions nucléaires pacifiques.

De plus, dans leurs négociations bilatérales, les États-Unis et l'Union soviétique ont fait des progrès vers l'élimination des armes chimiques, et le Canada espère que cela fera avancer les négociations entamées à Genève dans le cadre de la Conférence sur le désarmement.

Des progrès notables et rapides ont été constatés au cours de l'année révolue dans les négociations Est-Ouest, y compris dans celles que mènent les deux superpuissances. Il ne faut pas penser que ces progrès ont été faciles ou automatiques. Ils sont plutôt une indication que la recette proposée par le représentant canadien dans l'allocution qu'il a prononcée devant la Commission l'année dernière renfermait bel et bien les ingrédients du succès; ceux-ci sont la patience, la persévérance et le réalisme. Les progrès sont le résultat d'approches pragmatiques, de l'abandon de l'intransigeance et de la capacité d'envisager sérieusement des solutions ou des mesures considérées

inconcevables jusqu'ici. Le meilleur exemple de cette nouvelle attitude est sans doute la volonté qui se manifeste aujourd'hui d'entamer des négociations sur l'ouverture des espaces aériens au-dessus des territoires des pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, mesure qui a été rejetée immédiatement lorsqu'elle a été proposée pour la première fois par le président Eisenhower il y a 34 ans.

Si elle est acceptée, l'ouverture des espaces aériens serait une mesure qui permettrait de soumettre les territoires de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Union soviétique à une surveillance aérienne presque sans restriction. Grâce à cette mesure, les relations militaires seraient caractérisées par une franchise inégalée dans l'histoire. Une telle mesure témoignerait en outre du désir de transparence d'un pays et laisserait voir clairement et sans équivoque que les intentions de ce pays ne sont pas agressives. Un régime d'ouverture des espaces aériens pourrait mener à un renforcement important de la confiance entre l'Est et l'Ouest. Il pourrait contribuer également à la vérification d'accords précis de limitation des armements, y compris de tout accord éventuel sur les forces conventionnelles en Europe. Le Canada serait heureux d'accueillir les premières réunions d'une conférence consacrée à la question de l'ouverture des espaces aériens.

Je viens de parler des ingrédients essentiels du succès dans les questions de maîtrise des armements, soit la patience, la persévérance et le réalisme. Sur le front Est-Ouest, il semble que cette combinaison a commencé à porter fruit. Sur d'autres fronts toutefois, le processus multilatéral, y compris les travaux des Nations Unies, donne souvent l'impression d'accuser un retard.

Comme beaucoup d'entre vous, le Canada a été déçu l'année dernière lorsque la Troisième Session extraordinaire des Nations Unies sur le désarmement n'a pas réussi à produire de document final. Nous avons ressenti la même déception cette année lorsque les délégués à la Commission du désarmement des Nations Unies n'ont pu s'entendre sur aucun des points inscrits à l'ordre du jour. Nous regrettons beaucoup qu'à la Conférence sur le désarmement, il n'a pas encore été possible de s'entendre sur les éléments de base d'un mandat qui permettrait de créer un comité spécial sur l'interdiction des essais